Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **134 (2008)**

Heft 02: **Supermaçon**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Fabrication **numérique**

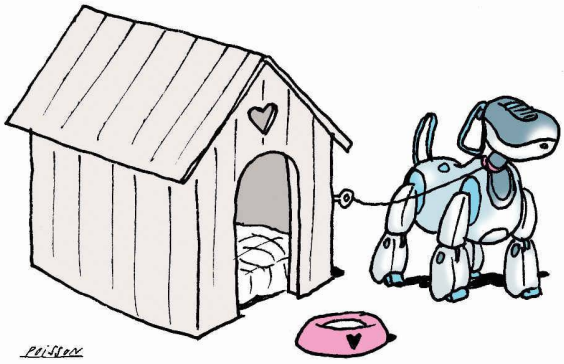

Lors des Rencontres Internationales de Genève de 1965, quelques scientifiques, philosophes, écrivains et artistes débattent des thèmes du « robot, de la bête et de l'homme ». Jacques Monod, célèbre biologiste et Prix Nobel de médecine la même année, montre que la biologie moléculaire « conduit à repenser tout être vivant comme une machine comparable aux robots ». En référence à La Mettrie, on débat alors de « l'homme machine » avec une liberté de ton qui n'est de nos jours plus guère de mise[1].

La même époque voit également la naissance de la première génération de robots industriels. En 1961, une telle « machine intelligente » arrive dans les usines de *General Motors*. Il s'agit d'une pince, fixée au bout d'un bras télescopique, qui manipule de lourdes pièces de fonderie. Les ingénieurs inventeurs doivent alors non seulement veiller à garder les coûts de production dans une limite acceptable, mais aussi et surtout lutter contre la méfiance qu'inspire leur robot.

Aujourd'hui, dans un monde saturé de technologie, l'homme occidental ne peut plus se passer d'engins « intelligents ». Non seulement ils sont entrés dans notre vie, via les robots ménagers ou les *tamagotchis*, mais ils nous sont devenus familiers au point que nous oublions parfois de garder un minimum de distance critique. De ce point de vue, le débat sur le sens de l'utilisation de robots sur les chantiers permet de formuler quelques réflexions.

Il est évident que des systèmes de construction automatisés peuvent profiter à la sécurité des ouvriers. Et qui dit moins d'accidents dit également plus de profit – les statistiques suisses de l'assurance-accidents le montrent (voir p. 10). Quant à la productivité, le gain est pour l'heure moins significatif. Point délicat : la grande taille des robots, qui fait monter les coûts de leur production de manière exponentielle. Le succès des robots industriels n'est donc pas synonyme de celui des robots de construction.

Par ailleurs, un procédé de construction automatisé est efficace uniquement si le projet a recours à une grande répétitivité de certains de ses éléments. Le mur « programmé » de l'EPFZ, utilisé par les architectes Bearth & Deplazes pour les façades d'un domaine viticole dans les Grisons, est à ce titre significatif (voir p. 12). Il reste que l'on se demande s'il n'y a pas disproportion entre la sophistication du procédé et le simplisme de l'iconographie, réduite à une fonction publicitaire. En comparaison, le modeste claustra de briques que dressait naguère le maçon-paysan est au moins aussi émouvant.

Anna Hohler

[1] Rencontres Internationales de Genève : « Le robot, la bête et l'homme », *Ed. de la Baconnière*, Neuchâtel, 1966. L'expression « homme machine » fut forgée par Julien Offray de La Mettrie, qui publia en 1748 un traité de ce nom.